

Le Petit Percillou

Journal d'informations municipales / Novembre 2022



N°50
www.mairielepercy.com

Le mot de la Maire

Nous sommes très heureux de vous présenter **le 50^e numéro du Petit Percillou**. Ces cinquante numéros racontent l'histoire de notre commune depuis plus de 30 ans. Le premier numéro paru en décembre 1989 annonçait la création de la bibliothèque municipale dans un coin de la mairie... Elle deviendra la médiathèque intercommunale que tout le monde connaît et la bonne nouvelle est qu'aujourd'hui elle double ses horaires d'ouverture.

Aujourd'hui nous sommes conscients que la lourde période Covid est derrière nous mais nous apprenons aussi à vivre avec. Malheureusement, les conflits internationaux ont pris le relais cette année. Venus d'Ukraine, d'Afrique, du Proche et du Moyen-Orient, des milliers de personnes, de familles, d'enfants quittent des conditions où les atrocités de la guerre sont insoutenables et n'hésitent pas à mettre leur vie en danger en traversant les frontières pour un meilleur avenir.

Nous sommes là aussi pour agir, **informer que la France et l'Europe se sont construites sur la base d'échanges entre les peuples de différentes origines et croyances**. Nous espérons vraiment que cette crise ukrainienne ouvrent les yeux de tout le monde et fasse que chaque français et française puisse être en empathie envers toute ces personnes : enfants, femmes et hommes d'où qu'elles viennent. Le respect et la solidarité n'ont ni de frontières, ni de nationalités.

Au-delà de la tyrannie d'un dirigeant russe sans éthique, cette crise révèle aussi les limites de notre système de consommation en se répercutant sur notre dépendance à certaines matières premières (denrées alimentaires, énergie).

Malgré ce contexte, l'automne nous régale de ces balades pour profiter de l'été indien et de ces cueillettes de fruits, de champignons... Notre village a su évoluer, s'adapter en faisant des choix souvent précurseurs. Dans cette période de crise (changement climatique, rareté des ressources, etc.), les actions qui sont menées sur la commune vont bien plus loin que les strictes obligations légales. Car avant même que ces obligations soient mis en place, les différents mandats qui se sont succédés depuis 20 ans sur la commune du Percy ont toujours eu comme leitmotiv la transition écologique.

Depuis ce début d'année, nous sommes heureux de voir que la Communauté de Communes du Trièves pilote un projet de territoire autour de l'élaboration d'une stratégie multi-acteurs de **transition écologique pour le Trièves à l'horizon 2030**, tout en travaillant sur un programme d'actions 2023 / 2026. Les communes, associations, entreprises, élus sont tous conviés à prendre part à ce travail dont les thématiques approfondies seront indiquées dans ce numéro.

Avec ce Petit Percillou, vous allez également pouvoir découvrir **les actualités du village** et nous en profitons aussi pour féliciter la belle initiative du marché d'été du Percy qui a connu un franc succès cet été sur une initiative de producteurs, artisans et habitants du village : merci à eux et à leur énergie communicative.

Bonne lecture et passez un bel automne 2022



Sabine Campredon

Actualités

104^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Le 11 novembre 2022 à 11h devant le monument aux morts du Percy. La cérémonie sera suivie du spectacle «JEAN», solo pour un monument aux morts (durée 40 min), à partir de 6 ans.

Réunion publique

Cette réunion se tiendra le **samedi 26/11/22 à 10 h 30 à la Grange autour des différents travaux réalisés et projets en cours** et futurs sur la commune. La discussion sera suivie d'un apéro partagé.

Capitale Champêtre de la Culture (CCC)

Réunion d'infos le **mercredi 9 novembre 2022 à 18 h** en mairie.

Spectacle de Noël

La compagnie **Les grandes Oreilles** propose : *Les aventures de Dolores Wilson*, issues d'un roman de littérature jeunesse en partenariat avec Mixages. **Mercredi 14 décembre 2022 à 15 h à la Grange.**

Repas de Noël

Le repas aura lieu le **dimanche 3 décembre 2022 à 12 h au Chamois d'Or**. Inscription en mairie

Le village

Travaux rénovation eau potable

La commune a signé un contrat avec la CCT en avril dernier relatif au rattrapage structurel des collectivités territoriales classées en ZRR (zone de revitalisation rurale) pour rénover une partie des conduites d'eau du village entre 2022 et 2024 :

- **Renouvellement de la conduite adduction** du captable de Font Froide à Casseyre (été 2023).
- **Renforcement du réseau d'eau potable** du hameau de Chabulière (été 2024).

Pour financer ces travaux de renouvellement et pallier un souci de trésorerie, **la commune a contracté auprès de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes un prêt de 100 000 € sur 20 ans**. Ces travaux peuvent être réalisés grâce au soutien de l'Agence de l'eau pour 60 %, le Conseil Départemental de l'Isère pour 20 % et l'autofinancement de la commune pour 20 %.

Avancées du futur espace naturel sensible d'Esparron

La commune a demandé en 2020 la labellisation de la forêt d'Esparron en espace naturel sensible en partenariat avec le conseil départemental de l'Isère, le diagnostic du site est en cours.

Le zonage d'étude est très grand, on s'orienterait donc sur un statut d'Espace Naturel Sensible



Approbation des comptes administratifs 2021 et adoption des budgets 2022

Les résultats de l'exécution 2021 des budgets communaux ont été présentés aux élus en mars dernier qui ont pu les valider. Les dépenses en fonctionnement (ce que la commune a dépensé en 2021) s'élevèrent à 165 000 € pour 230 000 € de recettes, soit un résultat pour 2021 (avec report de 2020) de 70 300€.

En l'absence de vente de bois en 2020, il n'a pas été envisageable de dégager des possibilités d'investissement. Mais il est important de continuer à rester vigilant aux baisses de dotations.

Le conseil municipal a décidé de **ne pas augmenter les taux d'imposition encore cette année**. Cependant, une hausse de la fiscalité intercommunale est prévue.

Le budget d'investissement est de 91 000€, il comprend une partie des travaux d'aménagement et

(ENS) local et pas sur un petit site naturel (réserve aux sites de moins de 5 ha). Le zonage de l'ENS n'est pas encore abouti et encore en cours de discussion ; nous pourrions normalement englober les stations de *lathyrus bauhinii* et nous avançons sur une extension vers le col du Prayer qui comporte des enjeux de zones humides et de pelouses sèches, en partenariat avec Chichillianne et Monestier-du-Percy qui sont propriétaires de certaines parcelles sur le site également. L'ONF est associé dans toutes les démarches.

Inventaire Atlas Biodiversité Communale (ABC)

Comme indiqué dans le Percillou n°48, une démarche a été lancée avec le PNRV sur la mise en place d'un inventaire participatif du Percy et Monestier-du-Percy en lien avec la future mise en place d'un ENS à Esparron.

Cet inventaire avance car 6 sorties ont déjà eu lieu réunissant à chaque fois une vingtaine d'habitants de nos deux communes.

d'agrandissement du cimetière, l'achat des panneaux de rue et des numéros de maison pour l'adressage, la mise en conformité électrique des bâtiments d'activités de la colonie.

Le vote des budgets 2022 prévoit la réalisation des opérations d'investissements suivantes :

- **Renouvellement de la canalisation** d'eau potable depuis le bas du Couchou au Serre les Blancs.
- **Création d'un columbarium** et finalisation des travaux d'extension du cimetière.
- **Rénovation de la voirie communale** (chemin du cimetière)
- Aménagement de **places de stationnement** centre village.
- **Travaux de renforcement** du mur de soutènement de l'église.

L'inventaire Atlas biodiversité communale se découpe en 4 thématiques :

Chauves-souris, zones humides, arbres remarquables/haies, pollinisateurs. Nous retrouvons 3 volets à l'intérieur de ces thématiques : scientifique, participatif et sensibilisation.

Pour le volet scientifique, nous rappelons que nous travaillons avec Flavia APE et la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) afin de réaliser des inventaires naturalistes (chauves-souris, avifaune, papillons).

Le premier passage avifaune est terminé pour toutes les communes. Les inventaires papillons sont en cours de réalisation. L'aspect participatif se concentre autour de l'observatoire de la biodiversité du Vercors (<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/home>).

Nous encourageons d'ailleurs chaque habitant des communes concernées par l'ABC à renseigner ce site sur les 4 thématiques afin de nous aider dans ce projet d'inventaire de la biodiversité et des milieux naturels...

Le village

Retour sur les 3 ateliers élus/habitants « La commune a besoin de vous »

Extinction de l'éclairage public

Volonté de faire un test de 6 mois pour éteindre l'éclairage public du mois de mars à fin septembre, suivi d'un sondage de retour d'expérience qui sera envoyé aux habitants début octobre afin de recueillir vos impressions. La réunion d'un nouveau groupe de travail est également prévue. Depuis la mise en place de cette extinction de 23 h à 6 h du matin, des horloges astronomiques sur les coffrets ont été posées avec le soutien financier du TE38.

Embellissement du village

- **Préserver le caractère rural du village en s'inspirant des motifs paysagers existants :** présence d'herbe, pieds de murs végétalisés... à l'image des motifs déjà présents dans le village.
- **Végétaliser les pieds de mur (des bâtiments ou de clôture) :** à l'image des bandes végétales enherbées ou fleuries en pied de murs dans le village (motif paysager récurrent), il s'agirait de reproduire ces bandes de végétation en pied de mur. D'une largeur de 30 à 50 cm, ces bandes végétales participent tout autant à la mise en valeur du village (caractère rural) qu'à la préservation des murs anciens, qui souffrent des revêtements imperméables.



• Différentes variétés de plantes mellifères et d'arbres ont été choisies et commandées aux horticulteurs du Trièves; le choix de leur emplacement au centre du village et aux Blancs a également été décidé. La plantation a eu lieu le 30 mars 2022. Merci aux habitants et à l'employée communale qui se sont mobilisés pour les plantations, moment qui s'est terminé par un pique offert par la mairie.

Camping déclaré / hameaux légers :

Depuis décembre 2021, 5 réunions ont eu lieu autour de ce projet de mise en place d'un camping déclaré de 6 emplacements et de trois habitats réversibles sur le site de la colonie. Ce groupe de réflexion est composé d'élus du Percy, d'habitants et du collectif d'habitat réversible du Trièves.

Il semble essentiel de mener cette réflexion face à la pénurie actuelle de logement locatif et la difficulté d'acquisition du foncier bâti. La réflexion est menée à l'échelle communale et intercommunale car il est important aujourd'hui de reconnaître qu'il y a d'autres manières d'occuper le territoire et de proposer une solution légale et encadrée aux personnes qui souhaitent résider sur la commune du Percy ou sur d'autres communes du Trièves.

Afin d'avancer sur les conditions, techniques, sociétales, juridiques, urbanistiques, financières, nous avons aussi fait appel à une urbaniste car cela nécessite une évolution des documents d'urbanisme. En effet, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune du Percy a été approuvé le 13 mars 2014. Dans ce PLU, le secteur de « la colonie » a fait l'objet d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) et de la délimitation de zones N spécifiques afin de permettre l'évolution encadrée du site.

L'objectif de la commune était d'y permettre le développement d'usages mixtes (logement, artisanat, activités culturelles et tertiaires, etc.) tout en respectant le caractère naturel des lieux. La volonté était d'en faire un lieu de vie à l'année et ouvert à tous.



7 ans plus tard, ces objectifs sont toujours d'actualité, mais le contexte a changé :

- Rachat du foncier à Fontaine par la commune en 2017
- Création d'un habitat partagé et de locaux d'activités professionnelles
- Installation de nouvelles activités: maraîcher, fabricant de glace, fabricant de pâtes, rénovation écologique, menuiserie, fabricant de Charbon végétal.
- Travaux de désamiantage et réfection des toitures des bâtiments d'activités.
- Mise aux normes des infrastructures.

Le site continue à se transformer et de nouveaux projets sont en réflexion :

- Mise en place d'une plateforme de déchets verts provisoire,
- Création d'une aire naturelle de camping,
- Création d'une zone de trois habitats réversibles.

Il est nécessaire de réinterroger les orientations définies dans le PLU en vigueur et d'adapter le document d'urbanisme aux mutations progressives du secteur. Cela passe par une réflexion associant les acteurs concernés et la population pour aboutir à un projet cohérent et partagé pour accompagner la commune à la mise en œuvre de cette mission et afin d'avancer suite aux groupes de réflexion qui se sont mis en place sur l'habitat léger avec des élus et des habitants. La CAUE de Grenoble est associée à la démarche et suivi par le Parc naturel régional du Vercors.

Le village (suite)

Motion groupes d'action locale*, 7 février 2022

Un webinaire présentant les nouveaux programmes de fonds européens 2021-2027 initié par la Région Auvergne Rhône-Alpes portant sur la coopération et les territoires et plus particulièrement sur la thématique « leader pour les territoires ruraux : quels bilans, quelles perspectives ? » s'est tenu le 1^{er} février 2022. À cette occasion, la région Auvergne Rhône-Alpes, autorité de gestion de régler les périmètres Leader, a précisé les nouvelles orientations et a choisi une organisation à l'échelle départementale, c'est-à-dire de passer de 43 groupes d'action locale* (GAL) à 12.

Le LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) a été créé en 1991 afin d'impliquer les populations rurales à la construction européenne en encourageant les démarches ascendantes, l'expérimentation et l'innovation. Il est évident qu'en diminuant le nombre de GAL à 12 on revient à la situation d'avant 1991, où les fonds européens ne bénéficiaient pas aux territoires.

Pour exemple, le Leader Alpes sud Isère comprend 3 communautés de communes/ EPCI (Trièves, Oisans, Matheysine) soit 40 000 habitants. Elle passera demain entre 160 000 à 200 000 habitants minimum (soit entre 9 et 12 EPCI). Sous prétexte de simplification et pour optimiser les frais de ges-

tion, la Région Auvergne Rhône-Alpes détourne la philosophie du programme car la dimension de proximité n'est plus là.

Le conseil municipal du Percy, lors de son conseil municipal du 7 février 2022, demande à l'unanimité des présents :

- **Au Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes de revoir l'échelle départementale qui est trop large** (environ 350 communes) et ne respecte pas l'esprit de Leader d'une gestion de proximité à l'échelle des territoires de projets. D'associer à la construction du programme les GAL qui ne sont pas seulement au service de la politique régionale mais aussi au service du développement local des territoires ruraux. De veiller en tant qu'autorités organisatrices des mobilités aux difficultés de transports des futurs porteurs de projets (publiques et privés) dû à l'éloignement géographique des GAL.

Motion solidarité humanitaire 11 avril 2022

La commune a eu l'occasion à plusieurs reprises d'affirmer son caractère de ville ouverte sur l'Europe et le monde et son choix d'être une commune d'accueil pour les personnes cherchant à y trouver refuge. Pour cela quelques actions/adhésions ont été mis en place :

- Une motion **solidarité humanitaire** en été prise dans ce sens en conseil municipal le 11 avril 2022

- **Au niveau national** : adhésions à l'ANVITA (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants), l'ANVITA relève d'un réseau national regroupant des collectivités territoriales qui partagent les valeurs de solidarité et d'inclusion en défendant l'accueil inconditionnel sur leur territoire (en quelques chiffres : 52 communes, 4 métropoles, 3 départements, 3 régions, 53 élu.e.s.)

- **Au niveau local** : mise en place d'un Comité de Pilotage (COFIL) Trièves qui se réunit une fois par mois depuis avril sur le thème « Ukraine : solidarité avec les réfugiés », avec quelques élu.e.s du Trièves et techniciens de la CCT ainsi que le CART (Collectif d'Associations des Réfugiés du Trièves) et le Collectif d'entraide.

- **Au niveau départemental** : réunion trimestrielle avec quelques élu.e.s du Trièves et *Modus Operandi* (MODOP) à Grenoble, pour une approche constructive des conflits. Cette démarche vise à repérer et analyser les conflits à l'échelle iséroise pour ouvrir des pistes nouvelles favorisant l'implication des citoyens dans la fabrique et la mise en œuvre de l'action publique.

*Le groupe d'action locale (GAL) est chargé de la mise en œuvre du programme européen de développement local Leader

Ravivez les commémorations

Un groupe de réflexion regroupant élus et associations culturelles s'est mis en place à Chichilianne sur la thématique « Chemin de la liberté », impulsé par le Parc naturel régional du Vercors qui a conduit à faire le choix de deux axes :

1. **Mettre en valeur les sites et l'histoire du Trièves** par la réalisation d'un « Sentier de la liberté », en complément et connecté au Chemin de la liberté existant.

2. **Raviver les commémorations, les rendre attractives et leur donner un sens actuel pour le Trièves.** Les commémorations sont organisées suivant un protocole rigoureux, nous n'avons pas pour objectif de le faire évoluer.

Mais le constat est fait que ces commémorations sont « froides et tristes », que le public se raréfie, que les jeunes en sont absents. Redonner du sens à ces commémorations, sans bousculer les cérémonies existantes, nous amène à proposer des animations (spectacles, expositions) en complément des cérémonies. Dans cet objectif, la commune a demandé au Parc Naturel régional du Vercors de rajouter le site de Notre Dame d'Esparron sur la commune Le Percy dans le prochain document de promotion des chemins de la liberté 2023.

La commune a également programmé un spectacle qui sera présenté suite à la commémoration du 11 novembre 2022 à 11h devant le monument aux morts au Percy : « **Jean, Solo pour un monuments aux morts** » de Patrice De Benedetti.

Durée : 40 minutes à partir de 11 ans. Hommage à son père, à Jean Jaurès, à tous les Jean partis au combat bercés par la hardiesse et la foi dans le progrès, ce solo de Patrice de Benedetti aborde avec force, tendresse et aménité les notions du don, de l'espoir, du rapport à soi et au monde.



Le village

Groupe scolaire de Clelles

Classe ULIS

Parents / élu.e.s municipaux et communautaires / parlementaires ont sollicité la IA-DASEN de l'Isère (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) face à la situation des écoles du territoire du Trièves. Celle-ci est caractérisée par des difficultés d'accès aux soins ou aides pour les enfants présentant des troubles d'apprentissage, du comportement ou porteurs de handicap ; et par la nécessité d'ouvrir une classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) sur le Trièves.

Suite à ces demandes répétées, un poste instituteur spécialisé a été créé pour l'ensemble du territoire. Sa mission reste encore à affiner, mais elle permettra de faire un état des lieux des difficultés et des solutions à mettre en place à court terme (classe ULIS ou autre). Un appui a aussi été proposé pour soutenir les démarches de la CCT auprès d'autres partenaires (IME, Sessad...) qui contribuent aussi à la scolarisation de ces enfants. La CCT, les élus municipaux, les parents d'élèves et l'équipe pédagogique restent vigilants sur cette question placée au cœur du Projet Éducatif... de Territoire.



Projet CAP

Un courrier signé de l'équipe pédagogique de Clelles, Marie Lopoukhine, élue au Percy, et Caroline Diaz, représentante des parents d'élèves de l'école de Celles, a été envoyé aux mairies du Percy, de Saint-Martin-de-Clelles, de Clelles ; ainsi qu'à la CCT et au sou des écoles de Clelles. Ce courrier concernait la recherche de complément de financement pour le projet d'intervention CAP, automne 2022, à l'école Antoine de Ville à Clelles.

Face aux difficultés vécues au sein de l'école depuis quelques années, les différents partenaires ont décidé de mettre en œuvre un programme spécialisé dans la prévention primaire des violences auprès des enfants, des violences entre enfants et aussi des violences causées par des adultes connus ou inconnus. Le programme CAP est porté par l'association Ancre de Grenoble. L'association a fait un travail de recherche de subventions pour alléger le coût pour l'école qui doit trouver un quart du financement global d'un montant de 1300 €.

La CCT soutiendrait le projet à hauteur de 300 €. La commune du Percy a proposé une règle de calcul aux communes sollicitées (cette règle de calcul est appliqué pour chaque demande de participation financière à l'école, avec une part fixe et une part variable suivant le nombre d'enfants scolarisés).

La commune a adopté une aide de 226€ pour cette action. Ce programme sera mis en place lors du premier trimestre de l'année scolaire 2022/2023 pour offrir aux élèves et enfants des outils d'autoprotection et de confiance en soi, afin de répondre rapidement et positivement aux agressions diverses.

En bref



Affouage

Des coupes d'affouage sont proposées par la mairie selon les conditions suivantes :

- L'affouage est réservé aux résidents permanents (résidant minimum 6 mois sur la commune).
- Il doit être destiné au chauffage individuel, à raison d'un lot par foyer.
- Les lots, composés de grumes de feuillus, seront disponibles sur le site de l'ancienne colonie de Fontaine.
- Les lots, de quantités égales pour les affouagistes, seront tirés au sort.
- Le volume des lots sera décidé en fonction du nombre d'affouagistes et du volume de bois.
- Les affouagistes rembourseront à la commune le coût d'exploitation, qui correspond à 48 €/m³.

Les inscriptions sont closes pour cette année.



Marché d'été du Percy

Sur une initiative de producteurs, artisans et habitants du village, à eu lieu cette année **le 1^{er} marché d'été du Percy**, tous les mardis de l'été (du 21 juin au 20 septembre) à partir de 18 h. Ce rendez-vous hebdomadaire a rencontré en franc succès et se perpétuera l'été prochain.

Trièves

Le Trièves, nouveau Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée !

Le mercredi 27 septembre 2022, après trois ans de préparation, le Trièves a été sélectionné par le Ministère du travail, pour entrer dans l'expérimentation nationale Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. À ce jour, seuls 37 autres territoires ont été retenus en France dont deux en Isère : l'agglomération grenobloise (sur la commune d'Échirolles) et le Trièves.

Cette habilitation vient reconnaître un travail remarquable de mobilisation des acteurs publics comme des acteurs privés du territoire, et en particulier des personnes éloignées durablement de l'emploi. Elle est aussi le résultat d'un soutien de premier plan du Département de l'Isère, des services de l'État, de Pôle Emploi et d'EDF, au travers de son agence « Une Rivière, un Territoire ».

Le projet, porté par la Communauté de Communes du Trièves, vise à créer plusieurs dizaines d'emplois pour des chômeurs de longue durée, dans les 4 prochaines années au travers d'activités innovantes, notamment dans le domaine de la transition écologique. Ce projet est au service des habitants, des entreprises et des collectivités. **Dans les prochains mois, il se concrétisera avec la création d'une entreprise à but d'emploi : PEP's Trièves.**



Transition écologique : ateliers multi-acteurs

La Communauté de Communes du Trièves (CCT) anime l'élaboration d'une stratégie territoriale de transition avec une grande diversité d'acteurs publics et privés locaux. Ensemble, ils s'engageront activement dans les prochains mois et les prochaines années dans un modèle de développement (plus sobre) qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble, afin de mieux répondre aux grands enjeux écologiques, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de l'effondrement de la biodiversité...

Le travail des communes est mené en parallèle de celui des services de la CCT et des ateliers multi-acteurs, pour croiser l'ensemble de ces réflexions à l'automne 2022 et définir des orientations stratégiques pour le territoire. Il est proposé qu'au sein de la CCT un travail soit fait en lien avec ses compétences sur :

- > Économie d'énergie et production d'énergies renouvelables
- > Mobilités
- > Gestion des déchets
- > Tourisme, économie et emploi
- > Agriculture, forêt et alimentation
- > Culture
- > Eau
- > Habitat, urbanisme
- > Risques naturels
- > Biodiversité et écosystèmes

Les quatre dernières thématiques seront approfondies en 2023.

Des thèmes transversaux seront également traités : santé, pollution de l'air, éducation et sensibilisation/formation, vie sociale. Le travail proposé aux communes est de travailler sur les thématiques de leur choix en lien notamment avec leurs compétences.



Les ateliers multi-acteurs (habitants, associations, entreprises, élus, etc.) au même titre que la CCT et les communes, travaillent sur leurs ambitions, leurs priorités d'actions et les moyens qui doivent être dédiés. Les 6 thématiques principales qui sont ressorties du premier atelier multi-acteurs sont :

- > Agriculture, alimentation, forêt et biodiversité
- > Mobilité/transports (tourisme, emploi)
- > Énergie (sobriété et production)
- > Vivre ensemble, changements de comportement, résilience, transition sociale et inclusive, justice sociale
- > Sensibilisation, éducation, formation, communication (jeunes et intergénérationnel)
- > Ressources en eau (eau potable, assainissement, qualité des eaux, etc.)

Les trois thématiques qui seront travaillées par les multi-acteurs d'ici la fin d'année 2022 sont : la mobilité, l'énergie et le vivre ensemble, en incluant le volet sensibilisation, formation, communication.

Les ateliers « agriculture, alimentation, forêt et biodiversité » et ressources en eau seront travaillés à partir de la fin d'année 2022 et l'année 2023.

Bonne nouvelle pour la lecture !

Depuis le 5 septembre, les trois médiathèques ouvriront davantage leurs portes ; une bonne nouvelle pour tous les habitants, petits et grands ! Cette amplitude d'ouverture a été possible suite à une volonté forte du service culture/lecture publique de la CCT, des communes et le soutien de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles/État-Région) et suite aux sondages auprès des habitants en début d'année.

Horaires bibliothèque du Percy à partir du 5 septembre 2022 :

Mardi : 10 h-12 h et 16 h-19 h

Mercredi : 9 h-12 h 30 et 14 h-18 h

Jeudi : 17 h-19 h

Samedi : 10 h-12 h 30

Travaux RD 1075

À l'issue de l'enquête publique qui a eu lieu en début d'année, la commission d'enquête a rendu un avis favorable à la réalisation des travaux prévus, assorti de 4 réserves qui sont : la suppression d'un créneau de dépassement à Lalley, la réalisation d'une piste cyclable séparée sur une section de l'aménagement, la réalisation d'études acoustiques complémentaires et la poursuite de la concertation.

Dans sa délibération du 25 mai, le Département de l'Isère a acté la prise en compte dans la suite du projet des 4 réserves, et a confirmé sa vo-

lonté de poursuivre le projet d'aménagement de la RD1075. L'arrêté préfectoral déclarant le projet d'utilité publique a été pris le 30 juin 22. Le public était également invité à faire part de ses observations lors d'une nouvelle enquête publique qui s'est déroulée du 4 juillet au 5 août. Cette enquête concernait l'Autorisation Environnementale et portait quant à elle uniquement sur la commune de Saint-Michel-les-Portes et sur une partie de la commune de Roissard (secteur 2). Au-delà de ces procédures règlementaires, le département de l'Isère souhaite poursuivre avec les élus des communes concernées les échanges techniques initiés au cours de la concertation, pour affiner et stabiliser les différentes opérations. Nous avons rencontré avec la commune de Monestier-du-Percy le département au sujet des futurs travaux envisagés, car de nombreuses observations concernant les aménagements n'ont pas été prises en compte dans le travail de synthèse de l'enquête publique.

Un courrier dans ce sens avait été envoyé par la commune du Percy au préfet le 14 avril 2022 afin que les communes traversées et impactées par ces travaux d'aménagement de la RD 1075 aient une réponse personnalisée ou soient associées aux services de l'État sur l'ensemble des remarques et préconisations demandées. Il a également été demandé d'associer à ces réunions les services transition écologique/tourisme et aménagement du territoire de la CCT.

Trièves, Capitale Champêtre de la Culture (CCC)

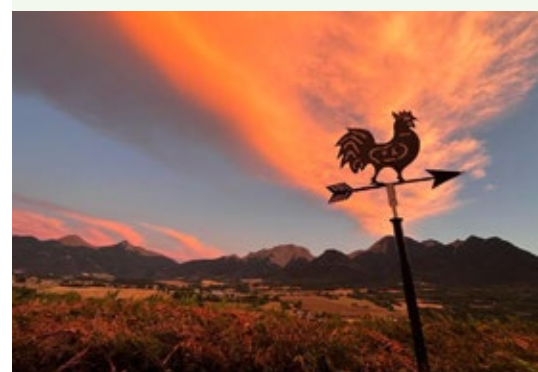
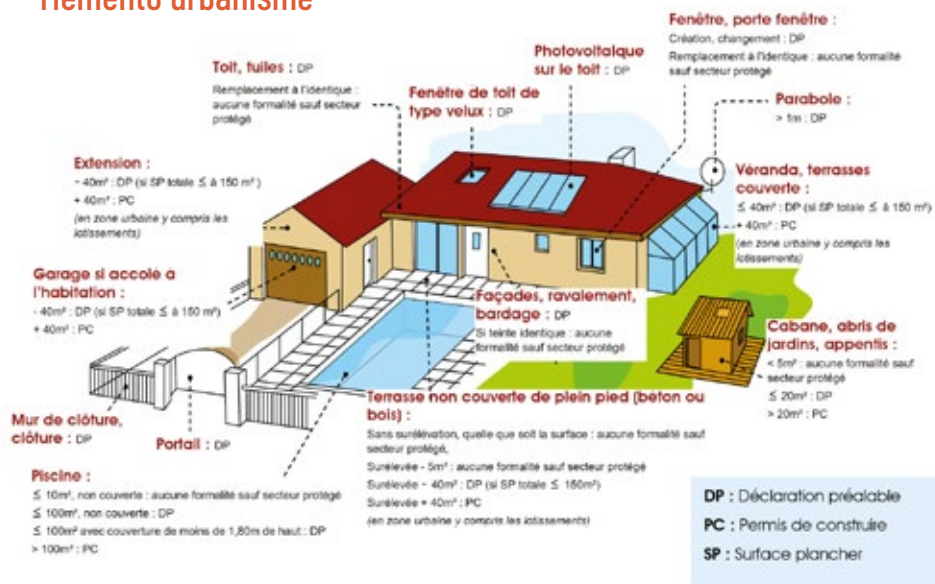
Sous cette appellation un peu insolite, se cache un projet porté par la communauté de communes du Trièves avec l'aide de l'association « Écoute le paysage » impliquée dans les projets des grandes villes capitales européennes de la culture (Lille 2005, Mons 2005), projet dont nous vous avons parlé dans le 48^e numéro du Petit Percillou.

L'objectif serait de tester un label – Capitale champêtre de la culture – dans le Trièves, qui pourrait être ensuite reproduit ailleurs, afin d'utiliser la culture comme levier au service du développement de secteurs transversaux aussi divers que l'urbanisme, la transition écologique, la gastronomie, le sport, les loisirs, la vie quotidienne, etc. Cette action se traduira par 4 années d'événements de quatre mois (2023-2026) pour 4 à 9 communes par an, en partant des envies des communes et de leurs habitants, autour de thèmes communs.

Chaque commune choisit une ou plusieurs thématiques en lien avec les associations et habitants du village, s'associe avec deux autres villages du Nord et du Sud Trièves et définit des événements, des parcours (gastronomie, patrimoine, commerce, paysages...) et des temps forts. À partir de ces éléments généraux, tout est à construire par et avec les habitants et associations locales.

Le Percy a choisi de participer à cette démarche pour mettre en valeur les nombreux atouts que la commune possède. Une réunion d'information aura lieu le mercredi 09/11/22 à 18 h en mairie.

Mémento urbanisme



Infos

Naissance

Tous nos vœux de bonheur et de santé au petit **Maël Vidon**, né le **29 août 2022** et félicitation aux parents Lucille Brunero et Adrien Vidon



Nouveaux habitants sur la commune

Bienvenue aux familles :

Tristan Batzli et Nathalie Pfléger
avec leurs enfants Alexiane et Armand,
rue du Platary à Chanterre

Richard Gonzalez et Florence Durochat,
rue de la Donne au village

Chloé Servizet, Jérémy Anselmino
et leur bébé Julia, rue du Platary aux Blancs

Yoahanan Chopin et sa compagne,
rue des Possibles à Chabulière

Justine Bo-Chassé et sa fille Frida,
rue de la Grange au village

Janie Reynaud, rue de la Donne au village

Décès

Elisabeth Soudé décédée
le **17 juillet 2022** à l'âge de 99 ans

René Chopin décédé
le **19 octobre 2022** à l'âge de 94 ans

Françoise Bordès décédée
le **21 octobre 2022** à l'âge de 96 ans

Toutes nos condoléances aux familles

Accueil de la crèche

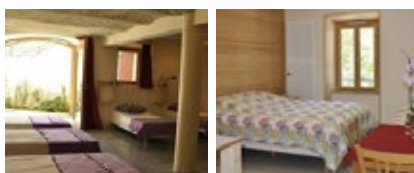
Pendant le chantier d'agrandissement de la crèche des Petits Hêtre à Clelles, la structure associative et les familles seront accueillies **au Percy dans la salle voutée de fin février à début juin 2023**

Gîtes communaux

Gîtes communaux «Chez Lulu»
2 gîtes de 3 places et un dortoir
de 6 places.

Renseignements et réservations

www.chezlulu2.com • Tél. 07 67 12 80 80
giteschezlulu@gmail.com



Refuge communal d'Esparron - 29 places

Renseignements et réservations :

Tél. 07 54 37 74 43
refugeesperon@gmail.com

Pour joindre la mairie

Tél. 04 76 34 46 04
• mairielepercy@wanadoo.fr
facebook:percycommune
www.mairielepercy.com

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 17 h

En cas d'urgence

Sabine CAMPREDON • Tél. 06 28 06 47 21
Thierry CHASSEVENT • Tél. 06 37 57 65 88
Thibaud BECOURT • Tél. 06 78 41 23 89

Ateliers parent-enfant (à partir de 3 ans)

Tissage ancestral

Venez découvrir l'art ancestral du tissage au Peg Loom, métier à tisser à bâton simplissime, et créer votre propre petit mouton, ou autre animal, en laine. Plaisir créatif, méditatif et très addictif ! Animé par Sue de l'association «WonderWoolaine»

Une occasion de découvrir ou de re-découvrir les albums jeunesse sur ce thème sélectionnés pour vous par les bibliothécaires.

Mercredi 26 octobre de 10 h à 12 h à la bibliothèque du Percy

Attention : sur inscription (nombre de places limité) auprès des bibliothèques du Trièves au 06 32 57 18 17 ou mediatheque.mens@cdctrieves.fr - Gratuit.

Appel à candidature

Gérance café-restaurant multiservices le Café de la Page

La commune du Percy (162 habitants), située au cœur du Trièves dans un site exceptionnel traversée par RD 1075 Grenoble-Sisteron, propose la gérance de son café-restaurant multiservices.

Renseignements et dossier de consultation téléchargeables sur : www.mairielepercy.com

Dossier de candidature à retourner avant le 15 novembre 2022 en Mairie du Percy - 4, rue des Communs - 38930 Le Percy

Tél : 04 76 34 46 04 -
Mail : mairielepercy@wanadoo.fr